Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 42 (1934)

Heft: 2

Artikel: La villa Moynier, siège du Comité international de la Croix-Rouge

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-546061

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La villa Moynier, siège du Comité international de la Croix-Rouge.

C'est dans la Villa Moynier, sise aux abords immédiats de Genève, que, depuis juin dernier, le Comité international de la Croix-Rouge a transféré le siège de son Secrétariat. Cette propriété est intimement liée à l'histoire du Comité international, car elle fut, pendant de longues années, habitée par son premier président, Gustave Moynier. A cette époque, les séances du Comité se tenaient chez l'un ou l'autre de ses cinq fondateurs. C'est ainsi que la Villa Moynier fut le lieu de nombreuses réunions, et, de ce fait, en quelque sorte, le berceau de la Croix-Rouge. L'immeuble est situé rue de Lausanne 122, entre le parc Mon Repos et la Perle du Lac.

La maison, aux lignes simples et nobles, est entournée d'un parc charmant. Une allée plantée de beaux arbres conduit à la porte d'entrée. Derrière la villa s'étend une vaste pelouse où un massif de fleurs, rouges sur fond blanc, formant une croix rouge, appelle l'attention. Le parc, en effet, est ouvert au public. Propriété de la ville de Genève, l'immeuble a été loué au Comité international par bail de 9 ans renouvelable. La maison compte deux étages. Au rez-de-chaussée, le grand salon, éclairé par trois larges fenêtres et orné de deux vastes toiles, un Diday et un Castan. C'est la salle des séances. Un autre salon est réservé au président du Comité, M. le Professeur Max Huber. Dans l'ancienne salle à manger, décorée de boiseries, se trouve le buste de Gustave Ador, œuvre de M. Jules Trambley; de nombreuses vitrines contiennent les médailles de la Croix-Rouge dans les différents pays. Au mur sont accrochés les portraits des fondateurs: le général Dufour, Gustave Moynier, Henri Dunant et les Drs Appia et Maunoir. Dans la bibliothèque, sont rangées les publications officielles.

Le premier étage compte une dizaine de pièces. C'est ici qu'ont été installés le bureau de M. Etienne Clouzot, chef du secrétariat, une pièce réservée aux membres du comité, le bureau du trésorier, les bureaux des chefs de service et ceux des sténographes. Au second étage se trouvent les archives et le service des publications. Le sous-sol va être aménagé en musée; une partie des collections de l'Institut international de matériel sanitaire y a été transporté.

Aux jours de fête, un drapeau hissé sur les bords du lac signale aux passants le siège du nouveau Secrétariat. Dans ce siège digne de son prestige, de son autorité et de ses traditions, le Comité international de la Croix-Rouge poursuivra les activités qui en ont fait le centre et le symbole respectés de l'esprit même de la Croix-Rouge.

Aus den Sektionen.

Appenzell A.-Rh. Rotkreuzkolonne.

(Eing.) Die Kolonnenmannschaft am Fuss des Alpsteins hat leider einen empfindlichen Verlust zu buchen. Ihr Kommandant, Hauptmann Dr. med *E. Meyer*, Herisau, sah sich zum Bedauern seiner Untergebenen zum Rücktritt veranlasst. Die letztjährige Hauptversammlung des